

Dieuppentale



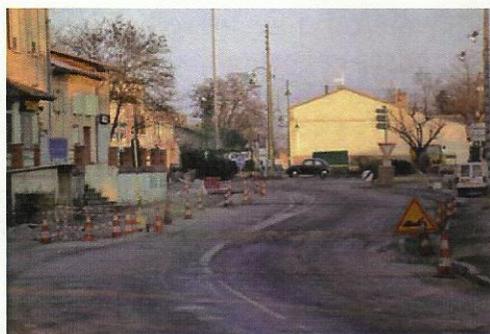
Bulletin municipal

2007

Le Maire et son Conseil Municipal vous présentent le bulletin communal : le bilan 2007

SOMMAIRE

Page 2	Le mot du Maire
Page 3 - 4	Travaux effectués au cours de l'année 2007
Page 5	La sécurité du village
Page 6	Sport
Page 7	Quelques chiffres
Page 8 - 9	Pour information
Page 10	Réforme du permis de construire
Page 11	Les taxes
Page 12	CCTGV
Page 13	SIEEOM
Page 14	La vie de l'école - Bibliothèque
Page 15	Garderie - Association parents d'élèves
Page 16	Club des Aînés - A.C.C.A de Dieupentale - SCION Dieupentalais
Page 17	Boule Dieupentalaise SPORT
Page 18	Ô pas de danse - Association A G A V
Page 19	Association Dieupentalaise Dessin et Peinture - Centre de Budo Traditionnel
Page 20	Gym Fizz - Dieupentale d'hier à aujourd'hui
Page 21	Union Fédérale des consommateurs que choisir de Tarn et Garonne
Page 22	Informations





Le mot du Maire

Dieupentalaises, Dieupentalais,

Contrairement au bulletin municipal des années précédentes, j'ai volontairement retardé la publication de ce bulletin; en effet, la loi du 15 janvier 1990 met en garde contre toute communication de Conseil Municipal en période électorale.

Pour notre village, 2007 restera une année mémorable avec la réalisation des travaux d'aménagement de la salle des fêtes et des deux places du village, ainsi que les travaux de la traversée du village; travaux qui ont été inaugurés le 12 janvier 2008 en présence de Madame la Préfète, de Monsieur le Président du Conseil Général, d'un représentant du Conseil Régional et de Madame la Députée.

En 2007, nous avons également terminé l'étude et donné les marchés de la restructuration et de l'agrandissement de notre groupe scolaire dont les travaux de la 1^{ère} tranche ont démarré aux premiers jours de 2008 et se poursuivront jusqu'à fin 2010.

En ce début 2008, et au lendemain des élections municipales, je voudrais une nouvelle fois remercier du fond du cœur tous les Dieupentalaises et Dieupentalais qui, une nouvelle fois, m'ont fait confiance pour mener à bien les grands projets en cours.

C'est à la tête d'une équipe dynamique, rajeunie qui a envie de travailler et de s'investir pour notre village que nous allons aborder les 6 années qui viennent.

En conclusion, le mandat qui commence sera signe de renouveau et de développement mesuré de notre village, tout en respectant au maximum la qualité de vie de nos concitoyens et en maintenant à niveau raisonnable la pression fiscale.

Le Maire

Jean-Bernard LACAZE

TRAVAUX EFFECTUES AU COURS DE L'ANNEE 2007

AMENAGEMENT SALLE DES FÊTES ET DE SON ESPACE EXTERIEUR

Les travaux de la salle des fêtes et des places du village sont terminés.

Les associations ont pu reprendre leurs activités depuis le mois de novembre 2007.

Coût total de l'opération :

675 085 € TTC + Éclairage de la place 12 436 € TTC.



Subventions obtenues :

Conseil Général : 22 892.00 € + 3 420.00 €

Conseil Régional : 23 000.00 €

État – DGE : 27 100 €

SDE pour l'éclairage : 4 159 €

AMENAGEMENT DE LA TRAVERSEE DU VILLAGE

Les habitants de Dieupentale peuvent maintenant se déplacer le long de la RD 813 en toute sécurité.

L'aménagement de la traversée du village est achevé. Les espaces verts ont été mis en place début 2008.

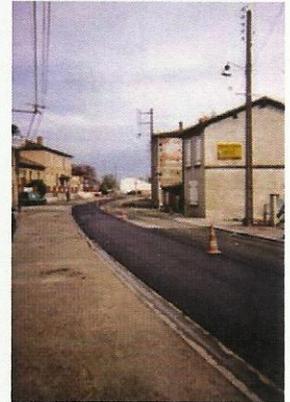
Coût total : 501 672.24 € HT

A charge pour la commune : 167 207.00 € HT

La différence a été prise en charge par le Département.

La Société CEPECA a procédé à la pose des nouveaux lampadaires : 44 838 € TTC.

Une subvention de 9 160.00 € est accordée par le SDE.



RD6

Réalisation de 4 plateaux ralentisseurs sur la Route Départementale n°6 :

Coût total 23 336 € TTC.

Une subvention du Conseil Général d'un montant de 8311 € a permis la réalisation de ces équipements.

TOITURE CLOS SAINT DANIEL

Le toit du Clos Saint Daniel a été restauré pour un montant de 16 559.82 € TTC

Subvention accordée : 2 492.00 € TTC

LOCAUX COMMERCIAUX CLOS SAINT DANIEL

Des travaux ont été effectués sur le bâtiment du Clos Saint Daniel, afin de permettre

la location de deux locaux commerciaux. Montant de l'opération : 24 213.64 € TTC

(Agence Garonnaise et fleuriste – Pompes funèbres Étamine)

D'autres travaux sont entrepris, pour un local commercial supplémentaire.

(Dieupentale Informatique).



EGLISE

Les deux marteaux tinteurs des cloches de l'église ont été changés par l'entreprise France Carillons. Coût de l'opération : 1 779.17 € TTC.

Suite à un acte de vandalisme, les vitraux endommagés de l'église seront réparés pour un montant de 4 335.50 € TTC.

GROUPE SCOLAIRE

Sur la base du coût prévisionnel, montant global de l'opération :

Nature de la prestation	ESTIMATION PHASE PRO
Travaux	1 532 466.00 €
Maître d'œuvre	156 270.00 €
Conducteur d'opération	33 825.00 €
BE sols	3 700.00 €
CSPS	4 150.00 €
Contrôleur technique	8 204.00 €
Expert bâtiment (plomb, termites)	600.00 €
Géomètre	7 600.00 €
Assurance dommage	4 000.00 €
Reprographie et publicité	6 733.00 €
Réserve pour aléas et révisions	34 000.00 €
TOTAL HT (arrondi)	1 791 548.00 €
TVA 19.6 %	351 143.00 €
TOTAL TTC (arrondi)	2 142 691.00 €



LA SECURITE DU VILLAGE

- 1- Deux ralentisseurs ont été installés rue des Boulbènes au niveau des lotissements.
(Coût total de l'opération : 3 945.48 € TTC)
- 2- Un sens unique a été mis en place dans la rue de la mairie et la rue Cap Del Barry.
- 3- Des aires de stationnement ont été aménagées.
(Coût total de l'opération : 1 738.48 € TTC)
- 4- Vitesse excessive rue des Boulbènes et au carrefour :
« Rue des Boulbènes et Chemin de Julias »

Suite à la pétition des riverains de la rue des Boulbènes, le Conseil décide de créer, par arrêté municipal, une zone à 50 km/h, dans laquelle il sera créé ultérieurement une zone de ralentisseurs limitée à 30 km/h..

5- Travaux de goudronnage :

Le goudronnage des trottoirs du lotissement de l'Oliveraie est réalisé.

Le chemin du Hameau du Canal a été goudronné.

ECOLE

Les travaux de restructuration du groupe scolaire ont été entrepris en février 2008.

Afin de permettre la restauration du bâtiment le plus ancien, des préfabriqués ont été installés sur le terrain prêté par la famille DE SAINT SERNIN, afin que maternelle et garderie puissent continuer leurs activités.

(Coût des préfabriqués : 142 039.00 € TTC)

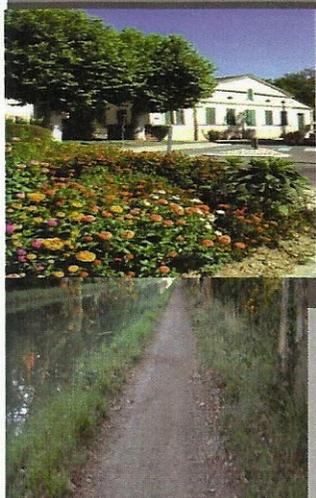
CANTINE

Le nombre d'enfants fréquentant le restaurant scolaire a augmenté considérablement, et un modulaire supplémentaire a été aménagé pour agrandir la cantine pour un montant de 8 366.04 € TTC.

La convention de groupement de commandes pour la fourniture des repas en liaison froide a été reconduite.

Les collectivités concernées sont :

AUCAMVILLE
BESSENS
DIEUPENTALE
MONBEQUI
VERDUN SUR GARONNE



PRIX DE L'HEURE DE GARDERIE

Frais d'inscription pour l'année scolaire : 10.00 € par famille.

Prix de l'heure : 1.25 €

A compter du 1^{er} janvier 2008, le temps garderie est facturé à la demi-heure.

THEATRE

Dans le cadre de la MJC de Verdun, une activité théâtre pour les enfants, se déroule le jeudi de 17h à 18h15 à la petite salle, rue de la mairie.

Tél. 06.76.41.57.77 – 05.63.27.01.70

SPORT

Football

☞ En attendant la réalisation de ses nouvelles installations sportives la commune de Montbartier loue le stade de Dieupentale.

Le Conseil a décidé de demander à la mairie de Montbartier de participer aux frais d'entretien, pour un montant de 1000 € pour l'année.

☞ Rencontre sportive des footballeurs vétérans le vendredi soir.



Tennis

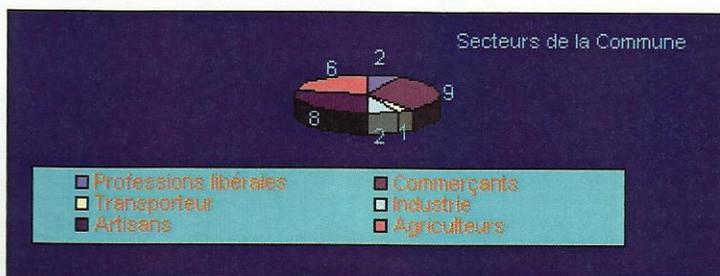
L'adhésion pour l'utilisation du terrain de tennis, s'élève à 40 € par famille et par an.

Une clé vous sera remise en mairie, lors de l'adhésion.

Les diverses associations dieupentalaises vous donnent RDV page 16.

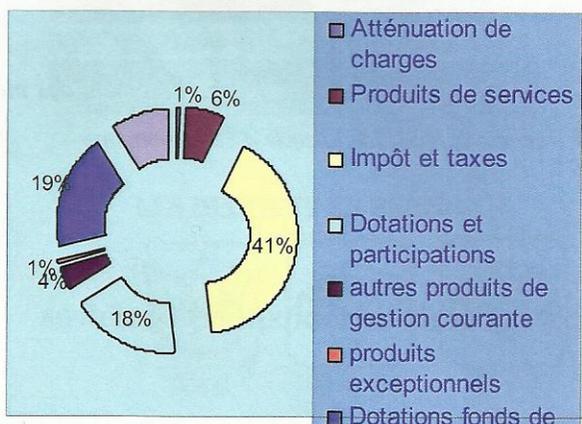
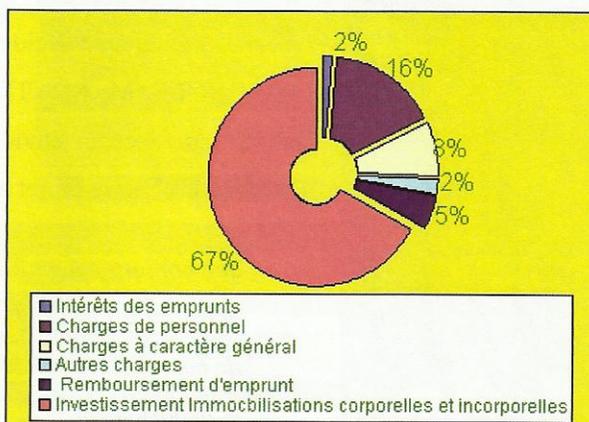


QUELQUES CHIFFRES DU BUDGET 2007



DEPENSES Fonctionnement et Investissement

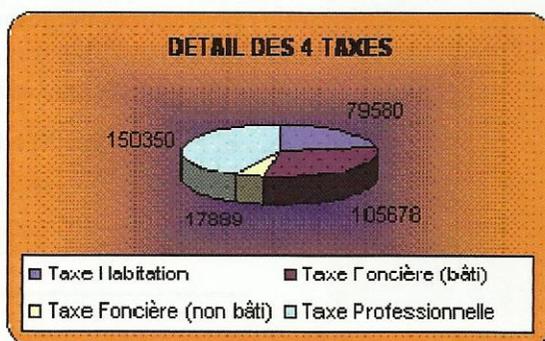
Intérêts des emprunts.....	26 036€
Charges de personnel.....	277 439 €
Charges caractère général	140 521 €
Remboursst d'emprunts.....	84 869 €
Immo. Corporel.- Incorpor.	1 155 868€



RECETTES

Produits exceptionnels.....	4 693€
Atténuation de charges.....	5 722 €
Dotations et participations.....	156 221 €
Produits de services.....	53 540 €
Autres produits gestion courante	35 037 €
Impôts et Taxes	353 499 €
Dotations Fonds de Réserves.....	159 833 €
Subventions d'investissement.....	86 560 €

DETAIL DES 4 TAXES



Pour information

Extrait du compte-rendu du Conseil Municipal du 6 novembre 2007.

Approbation de la révision simplifiée et de la modification du plan local d'urbanisme

Le Conseil Municipal décide, à 14 (dont 2 procurations) voix POUR et 0 ABSTENTION, d'APPROUVER le projet de révision simplifiée (concernant la zone NAX à proximité des Transports LEVEQUE).

Le conseil municipal décide, à 11 (dont 2 procurations) voix POUR et 3 (Mme BIERGE, ESPAGNOLE, M. BONTEMPI) CONTRE. (Monsieur BONTEMPI précise qu'il vote contre, car aucune étude concernant les réseaux de voirie n'a été envisagée.) d'APPROUVER le projet de modification (concernant le quartier des Boulbènes)

- *que conformément à l'article R 123-25 du Code de l'Urbanisme, la présente délibération a fait l'objet d'un affichage en mairie pendant un mois, et que mention de cet affichage a été inséré en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département ;*
- *que le plan d'occupation des sols sera tenu à la disposition du public à la mairie aux jours et heures habituels d'ouverture ;*
- *que la présente délibération deviendra exécutoire dès l'accomplissement des mesures de publicité prévues par l'article R. 123-25 du code de l'Urbanisme.*

Participation des communes aux frais de transports scolaires 2007/2008

Le Conseil municipal décide de fixer, pour l'année 2007/2008, la participation de la commune aux frais de transports scolaires pour les élèves scolarisés dans le département, ainsi que la participation aux frais d'autres moyens de transport en commun (train) pour tout collégien ou lycéen scolarisé hors département, jusqu'au BAC à condition qu'ils soient scolarisés dans l'établissement le plus proche à dispenser la section choisie, comme suit :

25.00 € pour un élève demi-pensionnaire,

15.00 € pour un élève interne.

MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TERROIR DE GRISOLLES ET VILLEBRUMIER MAI 2007

Création, aménagement et entretien des voies communales et des chemins ruraux goudronnés d'intérêt communautaire sont pris en charge par la CCTGV.

A l'intérieur de l'agglomération, les trottoirs et aménagements urbains sur une voie d'intérêt communautaire (places publiques, stationnements, chemins piétonniers, espaces verts, plantations, mobiliers urbains, signalisation éclairage public) sont exclus de la compétence communautaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide d'accepter la modification des statuts de la Communauté de Communes.

Concernant le faucardage, Monsieur le Maire indique le nombre de passage prévu :

- 1^{er} passage : mois d'avril : banquettes seulement ;
- 2^{ème} passage : mois de juin : banquettes et un côté des fossés ;
- 3^{ème} passage : mois d'août : passage complet ;
- 4^{ème} passage : mois d'octobre : passage complet.

NOUVELLES VOIES

Le Conseil municipal, pour les nouveaux lotissements, les nouvelles voies et impasses de la commune, décide des appellations suivantes :

NATURE & LIBELLE DE LA VOIE

- Chemin de Julias	(communal)
- Impasse le Bernes	(communal)
- Impasse des Cerisiers	(communal)
- Impasse la Garouille	(privée)
- Impasse Mespoulié	(privée)
- Impasse des Chênes	(privée)
Lotissement des Cerisiers	(communal)
Lotissement le Clos des Pommiers	(privé)
Lotissement le Hameau du Canal	(privé)
Lotissement la Valette	(privé)



REFORME DU PERMIS DE CONSTRUIRE ET DES AUTORISATIONS D'URBANISME

DEPOT DES PERMIS DE CONSTRUIRE EN MAIRIE

Une nouvelle réforme du permis de construire et des autorisations d'urbanisme a été mise en place depuis le 1^{er} octobre 2007.

Afin de respecter les délais de traitement, le Conseil municipal décide que le dépôt en mairie de tous les documents d'urbanisme (permis de construire et autorisations d'urbanisme), pourra être effectué uniquement :

Le lundi et le mardi aux heures d'ouverture du secrétariat :

Tout document d'urbanisme reçu en dehors de ces jours précités, ne seront traités et datés que le 1^{er} jour ouvrable de la semaine suivante.

Tout permis déclaré incomplet par la DDE, sera notifié au pétitionnaire par lettre recommandée.

Par convention, la direction départementale de l'Équipement sera mise à la disposition de la commune pour l'instruction des actes d'utilisation ou d'occupation des sols (permis de construire, certificats d'urbanisme...).

Décide que soit instruit par la DDE :

Toutes les autorisations et actes relatifs à l'occupation du sol, soit :

permis de construire ;

permis de démolir ;

permis d'aménager ;

certificat d'urbanisme article L.410-1 a du CU ;

certificat d'urbanisme article L.410-1 b du CU ;

déclarations préalables.

Contrôle de la conformité des travaux (récolement) :

Le récolement sera assuré par la DDE.

Lorsque le récolement est assuré par la DDE, le contrôle porte sur tous les cas de récolement obligatoire (art. R.462-7 du CU) ; exceptionnellement, il peut concerner des dossiers particuliers pour répondre à des demandes ponctuelles de la commune.

Autorisations et actes instruits par la commune :

Les actes relatifs à l'occupation du sol non cités ci-dessus sont instruits par les services de la commune qui peuvent bénéficier, en tant que de besoins, d'une assistance juridique et technique ponctuelle, apportée gratuitement par la DDE, conformément à l'article L.442-8 du code de l'urbanisme.

Responsabilités du Maire

phase du dépôt de la demande

phase de l'instruction

notification de la décision et suite

le Maire se doit d'informer la DDE de toutes les décisions prises par la commune concernant l'urbanisme.

Cette convention formalise également les processus d'instruction et les délais attachés aux interventions de chaque partenaire.

LES 4 TAXES

Vu les travaux à envisager sur la Commune et vu le produit « attendu », Monsieur le Maire propose d'augmenter le taux des quatre taxes à 7 % pour l'année 2007.

Taxe habitation.....	10.17 %
Taxe foncière (bâti).....	20.60 %
Taxe foncière (non bâti).....	11.11 %
Taxe professionnelle.....	15.02 %

Le produit attendu s'élève à 353 497 €

ETAT CIVIL

Naissances : 36

Décès : 8

Mariages : 5



PROBLEMES

Suite à plusieurs problèmes dans la Commune occasionnés par les chiens errants, M. le Maire désire rappeler à ses administrés d'une part que:

Les propriétaires de chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégories doivent obligatoirement en faire la déclaration en mairie.

Pit-Bulls, Boer-Bulls, Tosas, Staffordhire Terrier, Américan Staffordshire Terrier, Rottweiler et chiens assimilables aux Rottweilers.

D'autre part:

La divagation des chiens est interdite de jour comme de nuit sur tout le territoire de la commune. Ces derniers doivent être tenus en laisse ou muselés.

Les chiens errants et tous ceux qui seraient trouvés sur la voie publique, dans les champs et dans les bois, non munis d'un collier portant le nom et le domicile de leur maître ou ne présentant pas de tatouage d'identification, pourront être conduits à la fourrière et abattus après un délai de quatre jours ouvrables et francs, s'ils n'ont pas été réclamés et si le propriétaire reste inconnu. Le délai est porté à huit jours pour les chiens avec collier ou pour les chiens portant la marque de leur maître ou un tatouage d'identification.

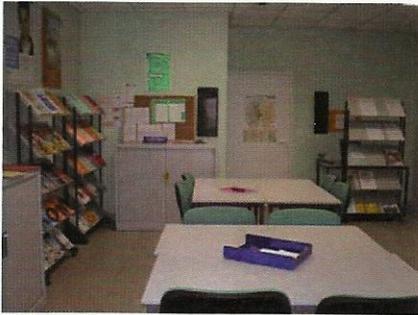
Tout frais engendré par les chiens errants, sera à la charge du propriétaire.



**Communauté de Communes
du Terroir de Grisolles et de
Villebrumier**
C.C.T.G.V



Espace Rural Emploi Formation



La Communauté de Communes du Terroir de Grisolles et Villebrumier (C.C.T.G.V.) met à votre disposition un lieu d'accueil, d'information et d'orientation envers l'emploi, la formation et l'insertion :

L'EREF est un lieu d'accueil, d'information et d'orientation envers l'emploi, la formation et l'insertion des personnes :

- la recherche d'un emploi
- En congé parental
- Salariés
- Responsables d'entreprises
- Responsables d'associations
- Particuliers employeurs

Composée d'une équipe de trois personnes :

Séverine AMAT : Animatrice et conseillère emploi – formation des sites de Grisolles et Labastide St Pierre

Pierrette GROLLEAU : Agent d'accueil du site de Labastide St Pierre

Eliette ARQUIE : Agent d'accueil du site de Grisolles

qui vous guideront et accompagneront dans :

Recherche d'emploi ou de formation

Construction du parcours professionnel

Élaboration de candidatures

Information sur le marché de l'emploi

Vous pouvez également consulter librement les **ressources documentaires** (informations sur les métiers, les formations, ...), **les offres d'emploi** émanant soit de l'ANPE soit d'agences intérim ou bien déposées directement auprès du service.

Site de Grisolles

📍 : 09, rue F. Faugère
82170 GRISOLLES

☎ : 05.63.27.05.70

📠 : 05.63.27.05.71

✉ : eref.cctgv@info82.com

Ouverture du site :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi
9h00 – 12h00 / 13h30 – 16h30

Site de Labastide Saint Pierre

📍 : 81, rue V. Hugo
82370 LABASTIDE SAINT PIERRE

☎ : 05.63.30.07.54

📠 : 05.63.30.07.54

✉ : eref.cctgv@info82.com

Ouverture du site :

Lundi, mardi, jeudi
9h00 – 12h00 / 13h30 – 16h30
Vendredi 9h00 – 12h00 / 13h30 – 16h00

DECHETS : COLLECTE ET ELIMINATION



Le SIEEOM Grisolles-Verdun est à votre écoute au 05.63.63.49.80 ou par email à sieeom-verdun-grisolles@info82.com.

LA COLLECTE DES DECHETS

Les déchets collectés au porte-à-porte doivent être déposés la veille au soir de la collecte après 17h. Pas de collecte les jours fériés, ni de ramassage supplémentaire le lendemain.

ORDURES MENAGERES			COLLECTE SELECTIVE		
Quoi ?	Déchets résiduels après tri		Quoi ?	Emballages ménagers	
Quand ?	Lundi et jeudi matin		Quand ?	Mardi matin	
Où ?	Porte-à-porte en bourg / Conteneurs collectifs en zone rurale		Où ?	Porte-à-porte en bourg / Conteneurs collectifs en zone rurale	
Comment ?	Sacs poubelles noirs*	Comment ?	Sacs poubelles jaunes *		
DECHETS VERTS		 DECHETS VERTS	FERRAILLE		 MÉTAL
Quoi ?	Tonte, herbes, fleurs, branches, feuilles mortes, tailles de haie		Quoi ?	Vélos, curves, petite ferraille,...	
Quand ?	Mercredi		Quand ?	4 ^{ème} jeudi du mois	
Où ?	Porte-à-porte en bourg - inscription en mairie		Où ?	Porte-à-porte - inscription en mairie	
Comment ?	Poubelle bassine ou fagot	Comment ?	A déposer en bord de route		
VERRE					
Quoi ?	Bouteilles, bocaux et pots en verre		 VERRE		
Quand ?	Apport volontaire				
Où ?	Pompiers, croisement rte d'Auch, rue A. Perbosc, Stade, Rue du port, lotissement Encessoy, Notre-Dame				
Comment ?	Récup'verres à votre disposition				

* Les sacs poubelles sont distribués gratuitement aux services techniques en janvier et en juin.

LA DECHETTERIE

HORAIRES D'OUVERTURE	
Lundi	14h-18h
Mardi au samedi	10h-12h / 14h-18h
Lundi matin, dimanche et jours fériés	Fermé

Dépôt sur inscription : prévoir la carte grise du véhicule et une attestation de domicile la première fois.

LES DECHETS EN BENNE



CARTONS



ECHELON TRAPÈZE



BOIS TRAPÈZE



TOUT-VENANT



MÉTAL



DECHETS VERTS



GRANDS / INERTES

LES DECHETS EN CONTENEURS



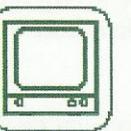
VERRES



HUILES DE CUISSON



HUILES DE FRISSURE



ÉCRANS



PETITS APPAREILS MÉNAGERS



BOIS ÉLECTROMÉNAGER



RÉFRIGÉRATEURS CONGÉLATEURS



PNEUMATIQUES

LES DECHETS EN LOCAL SPECIFIQUE



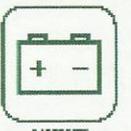
LAMPES



AGENTS LIQUIDES LES VITRES



CARTOUCHES ENCRE



BATTERIES



PLUS ET MOINS BATTERIES



AUTO-INJECTION

L'acceptation des professionnels est soumise à condition.

La vie de l'école primaire publique ...

Un nouveau départ pour notre école avec une équipe enseignante, en grande partie renouvelée, motivée et accueillant les 157 élèves.

Nous avons également la mise à disposition de Mr Damien BOITEL, emploi de vie scolaire, 10 heures par semaine pour une aide administrative et de Mme Fabienne CARTIGNIES, auxiliaire de vie scolaire pour accompagnement d'enfant.

N'oublions pas de mentionner nos collaborateurs municipaux fort précieux :

Les ATSEM et les aides-maternelles : Mmes CAMPERGUE Luce, CUSTODY Annie et NOUAILLES Ludivine ; Mme GONZALES Marie Thérèse sur les remplacements,

Pour le bien-être des élèves, le travail en équipe s'impose dans une école.

Le terme d'équipe ne se limite pas à l'équipe enseignante mais intègre également des partenaires indispensables : les parents d'élèves et plus particulièrement leurs représentants élus au mois d'octobre à savoir :

Mmes AMINE Colette, DELOS Béatrice, BERTRAND Anne Laure, TAVELLA Yvonne, CHABBERT Elisabeth, Mr MOREAU Jean Marc, Mmes BERTHIER Marie Ange, RIMBAULT Maryline, BAZART Valérie, Mr NECHAL Jérôme, Mme DELMOULY Véronique. Viennent se greffer également à cette équipe les membres de l'association de parents : LA MARELLE, des parents bénévoles pour animer certaines actions sur l'école ou en relation avec l'école.

Concernant les projets de l'école :

* Le marché de Noël a été reconduit cette année encore.

* Une classe de découverte est envisagée à Mimizan Plage au mois de mai 2008 pour les élèves des classes de CE1, CE2, CM1 et CM2.

* Un spectacle de fin d'année est en cours de préparation.

* Des actions diverses sont envisagées avec la collaboration de l'association de parents.

A FIN 2007 :

Niveau de classe	Effectif	Enseignantes
Petite section	30	Mmes POUZERGUES Sabine et MAIRESSE Karine.
Moyenne et grande section	19 en moyenne section et 13 en grande section.	Mme DUPRAT Chantal et Mr MAIGNAN Frédéric complétant le 80%.
CP	21 CP	Mme TEYRAS Stéphanie
CE1 et CE 2	15 en CE1 et 7 en CE2	Melle CORDIER Christelle
CE2 et CM1	21 en CE2 et 5 en CM1	Mme MANDEGOU Sophie
CM1 et CM2	9 en CM1 et 16 en CM2	Mr BONNEFOUS Frédéric

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

La bibliothèque municipale a pour vocation de permettre aux Dieupentalais et gens de l'extérieur de s'adonner à la lecture sous toutes ses formes tels que : les romans, les documentaires, les policiers, BD et autres, sans oublier la lecture des plus jeunes.

Le règlement est simple:

- chaque mercredi matin les élèves de l'école viennent à la bibliothèque accompagnés de leurs maîtres (ses)
- Chaque élève emprunte un livre de son choix qu'il rapporte la semaine suivante
- Les autres jours d'ouverture de la semaine, la bibliothèque est à la disposition de tous

- Un grand choix de livres peut contribuer à satisfaire tout le monde

Je serai heureuse de vous accueillir petits et grands et de vous conseiller sur le choix de vos lectures.

La bibliothèque est ouverte à tous !!! Elle est gratuite!!!



GARDERIE

90 enfants inscrits pour l'année scolaire 2007-2008.

L'équipe d'encadrement reste la même : Luce CAMPERGUE, Ludivine NOUAILLES, Marie-Thérèse GONZALEZ et Anne CANER.

ACTIVITES 2007

Vacances de Février 2007

Ouvert les 2 semaines complètes avec une moyenne de 11 enfants par jour.

Vacances de Pâques 2007

Ouvert les 2 semaines avec une animation « céramique » à domicile très appréciée des enfants et une sortie en forêt de Bouconne (31)

Juillet

Très grosse fréquentation tout le mois (moyenne 18 enfants par jour)

Les sorties du mercredi sont toujours prises d'assaut. Elles font une coupure bienvenue pour ceux qui restent toute la semaine au centre.

Judi 5 juillet

Matin : visite de la fromagerie « la Tome du

Ramier » et dégustation (Montauban)

Après midi : « TOHU BOHU » le nouveau parc d'attractions rebondissantes à Montauban.

Mercredi 11 juillet

Archéosite gaulois à St Julien sur Garonne (31) (habitat, forge, poterie, tissage) ... un peu décevant !

Mercredi 18 juillet

Matin : découverte de Lauzerte, un des plus beaux villages de France.

Après-midi : passée au domaine équestre : atelier de voltige, équitation sous forme de jeux.

Mercredi 25 juillet

Matin : rencontre inter centre avec Mondonville (31) jeux, goûter, activités en commun.

Après -midi : « Labyrinthe des merveilles » à Merville (31) 2 parcours proposés sur le thème des dragons.

Vacances de Toussaint

Exceptionnellement, structure fermée pour cause de déménagement. En effet à compter du 7 novembre nous avons investi notre nouveau local dans le bâtiment modulaire de la cour pour quelques mois, le temps des travaux. Notre pièce est très agréable, spacieuse et claire.

Noël

Plus de grand rassemblement comme les années passées, les enfants sont maintenant trop nombreux mais le père Noël viendra renouveler les jeux et un goûter exceptionnel de Noël est organisé.



ASSOCIATION PARENTS D'ELEVES

Cette année l'association des parents d'élèves de l'école change de nom...

Place à « La Marelle » !

L'association garde pour objectif d'aider au financement d'activités extrascolaires, d'achat de matériels ludiques et pédagogiques. Pour ce faire, et en étroite collaboration avec l'équipe enseignante, elle organise plusieurs événements festifs pour et avec les enfants autour des moments forts de l'année :

JOYEUX NOËL !

Cette année encore, l'association participe activement à la mise en place du Marché de Noël de l'école. Les enfants sont très fiers d'y vendre leur production. Cette année, un livre des recettes préférées des enfants est mis en vente.

LOTO DE L'ECOLE

Loto des Ecoles le 1^{er} week-end de février 2008 dans la salle de fêtes de Dieupentale.

MARDI GRAS

Défilé des élèves déguisés, bal masqué... nous y réfléchissons...

FÊTE DE FIN D'ANNÉE

Une fête riche en événements viendra clore dans la joie et la bonne humeur l'année scolaire 2007/2008.



Nous sommes très heureux de pouvoir faire résonner la voix des enfants dans Dieupentale et ainsi contribuer à l'animation de notre village. N'hésitez pas à venir nous apporter votre aide et vos idées...

Dernière minute: bientôt un site internet dédié à La Marelle!

CE SONT LES ENFANTS QUI SERONT CONTENTS!

Le club des Aînés

Encore une année qui s'en va pour laisser place à une nouvelle. En cette occasion le bureau présente ses vœux de santé à tous ses membres.

Cette année le club a fourni de nombreuses activités, toujours en fusion avec le club de Bessens. De nombreuses sorties d'un jour ont été organisées et un séjour de 3 journées au pays basque qui ont fait le régal des participants. Il y a eu les retrouvailles autour de la table indispensable pour partager un grand moment convivial.

Une parenthèse pour féliciter nos pétanqueurs qui ont participé au concours régional.

Les projets 2008 :

Tout d'abord la tournée des crêches début janvier. Des promenades d'un jour, et puis nous prévoyons un séjour de 4 à 5 jours dans l'est de la France : Visite des marchés de Noël d'Alsace. Nos deux grands lotos.

Toutes personnes qui a envie de nous rejoindre sera toujours la bienvenue, le club est ouvert à tout le monde.



La présidente

Madame Ghislaine FELIPE

A.C.C.A. de DIEUPENTALÉ

L'assemblée générale des chasseurs c'est déroulée le 24 juin dans la petite salle de la mairie.

Les chasseurs ont répondu présents car nous renouvelions les permis de chasse pour la saison 2007-2008.

La société compte 40 chasseurs.

Changement de secrétaire Monsieur Nathanaël GENDRE remplace Monsieur LAVILLE-MURAT qui reste avec nous et son expérience au bureau.

Manifestation 28-29 et 1er mai notre BALL-TRAP. Nous avons fait 10 battues au chevreuils - sangliers - renards et repas comme chaque année.

Nous rappelons toujours la prudence pour notre bonne image sur le terrain, sur les terres, envers les autres usagers et toutes les maisons neuves.

Président de la chasse

Monsieur Michel JONGY

SCION DIEUPENTALAIS

Au cours de l'année 2007 la société de Pêche a organisé : un loto, un concours de pêche et procédé à 6 lâchers de truites.

Courant octobre nous avons déversé au lac plus de 20 000 gardons et des black-bass.

Prévisions 2008 :

Nombreux lâchers de truites au lac

Un concours de pêche à la truite réservé aux sociétaires le 20 avril 2008

Un concours local le 1er juin suivi du repas annuel.

Les cartes de pêche sont en vente :

Au café et à l'épicerie du village, à l'épicerie de Bessens et au café de Monbéqui.



Président de la pêche
Monsieur Alain
LASSALLE

BOULE DIEUPENTALAISE

DIEUPENTALE 2007

Composition du bureau :

Président d'honneur : Monsieur Jean-Bernard
LACAZE
Président : Monsieur Alain THOMAS
Trésorier : Madame Christine DUHAMEL
Secrétaire : Monsieur Williams LEFRANC



La boule DIEUPENTALAISE compte 84 licenciés 64 hommes et 15 femmes et, hélas que 5 jeunes de moins de 18 ans.

Nous avons engagé deux équipes en championnat des clubs du Tarn et Garonne ; l'une s'est maintenue en première division et la deuxième équipe est montée en 3ème division.

En coupe de France : défaite de 14 à 17

contre AUSSILLON-MAZAMET : DOMMAGE !

La boule Dieupentalaise remercie toutes les personnes qui ont participé à la vie du club (Mairie, bureau, joueurs, partenaires financiers ...)

Si vous aimez la pétanque, venez nous rejoindre.

SPORT

Une quadruple championne de France à Dieupentale.

Nathalie GRELLOU-LLIDO, membre du club d'Athlétisme de Fronton (EFLU) a conquis pour la quatrième fois consécutive le titre de championne de France de saut à la perche en catégorie vétérane. Ce titre, acquis à EVRY avec une performance de 2m90 lui a ouvert les portes de l'équipe de France vétérane d'athlétisme et va lui permettre de disputer les championnats du monde vétérane indoor à Clermont – Ferrand en février 2008 et sur stade en août 2008 à Ljubljana en Slovénie. Les titres précédents de championne de France ont été obtenus à st Jean de Luz en 2005, Remiremont en 2006 (photo) et Vittel (indoor) en 2007.

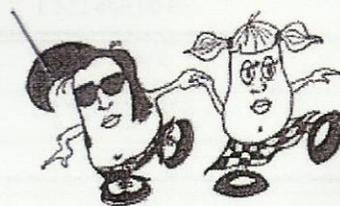
Bonne chance à Nathalie pour la suite de ces compétitions.



Ô pas de danse

Depuis septembre 2007, « apprendre de nouvelles danses ou se perfectionner » prend tout son sens avec la nouvelle association Ô Pas de danse. Plus de 80 adhérents sont venus rejoindre les 6 bénévoles et les 2 animateurs de l'association. Leur objectif est de faire découvrir à tous, adultes et adolescents, jeunes et moins jeunes, l'ensemble de leurs cours en débutant et confirmé comme le Rock, la Salsa, le Chacha, la Country mais également le Boogie, le Lindy Up, la Bachata. Ils souhaitent faire de ces cours un lieu de rencontre où l'on se retrouve en toute amitié et simplicité autour d'une même passion. Eric, animateur des danses de salon donnait déjà des cours au Rock'N'Roll Studio de Blagnac. Son parcours passe également par quelques écoles de Toulouse comme le Club 144 ou le Rag'Time. Séverine, animatrice de Country a plus de 5 ans d'expérience et organise régulièrement des soirées Country sur Montauban, qui réunissent tous les passionnés de Line Danse. Très dynamiques et motivés,

c'est avec enthousiasme qu'ils font partager leur passion. Les cours se déroulent, pour la Country, le lundi de 20 h à 22 h à la salle des fêtes de Dieupental et pour les autres danses, le mardi et mercredi de 20 h à 23 h à la salle des fêtes de Monbéqui. Betty (Présidente), Anny (Secrétaire), Stéphanie (secrétaire adjointe), Michel (Vice Président), Laurent (Trésorier), Fabien (Vice Trésorier) vous invitent à venir les rejoindre lors de leurs soirées dansantes qui se dérouleront tout au long de l'année sur les 2 communes. Pour toutes informations n'hésitez pas à contacter Anny au 06.77.66.30.78 ou Michel au 05.61.35.15.27 E-Mail : opas2danse@hotmail.fr



ASSOCIATION A G A V

Changement de fonctionnement pour 2008

Nous aidons les gens qui ont des animaux et qui souhaitent les faire garder par des particuliers dans une ambiance familiale pendant leurs vacances, un déplacement professionnel ou une hospitalisation.

Le chat pourra rester chez lui, une personne viendra le nourrir

Le chien ira au domicile des particuliers

Nous recherchons des personnes qui aiment les animaux qui ont une maison clôturée avec un jardin et qui désirent en garder.

CONTACTEZ-NOUS AU 06 84 12 74 60



ASSOCIATION DIEUPENTALAISE DESSIN ET PEINTURE

ACTIVITES 2006-2007

Visite exposition peinture au Musée Ingres à Montauban

Participation aux journées du vin à la cave de St Sardos (décoration hall d'accueil)

Exposition salle des fêtes de Savenès lors du vide grenier (action de communication de l'Association)

OBJECTIFS 2007-2008

Séances de dessin et peinture en atelier le mardi hors période scolaire de 14h30 à 17h

Visite exposition du peintre Toulouse Lautrec à Albi

Vernissage des œuvres réalisées par les artistes de l'Association les 7 et 8 juin 2008 à la nouvelle salle des fêtes de Dieupentale ; on peut espérer que cette manifestation sera plus riche en émotion.



Madame Irène TREIL
« Prix des Hébergeurs »
Lauréate au concours artiste
amateur et professionnel d'Auvillar
le 28 juillet 2007.

	<p>CENTRE DE BUDO</p> <p>TRADITIONNEL DIEUPENTALE</p> <p>Association inscrite au Ministère de la Jeunesse et des Sports sous le N° 08204ET003</p>
--	--

Les cours sont donnés :

Mardi : pour les enfants de 5 à 12 ans de **18H30 à 19H 45.**

Pour les adultes et ados de **19H45 à 21H30.**

Jeudi : adultes et ados de **18H30 à 19H45.**

Préparation aux grades (à partir de ceinture bleue) de **19H45 à 21H30..**

Les cours sont dispensés par **Marc PINCHON** : RENSHI (équivalent à la ceinture noire 5^{ème} dan des budos modernes) ainsi que **Paul JOAQUIM**, ceinture noire 2^{ème} stade de valeur.

Nous rappelons que le caractère **non compétitif** de la discipline permet de pratiquer une activité physique et sportive, de la self défense mais aussi et surtout des « KATAS » : une recherche interne par le travail de la souplesse, des réflexes, de la respiration, de la maîtrise de soi et ceci dans le plus profond respect de son partenaire.

Des cours spécifiques de préparation au passage de la ceinture noire ainsi qu'aux grades supérieurs, sont toujours ouverts à partir de la ceinture bleue, les samedi après midi à Toulouse.

Pour les autres ceintures, des stages trimestriels de perfectionnement sont donnés à Fe-nouillet et à Montpellier.

Pour plus de renseignements sur la méthode, les horaires, les lieux et les tarifs, vous pouvez contacter :

À bientôt sur les tatamis et N'hésitez pas à venir essayer !

Les enseignants :



GYM FIZZ

Gym Fizz a repris ses habitudes à la salle des fêtes de Dieupentale depuis le mois de novembre.

Les sportives nouvelles et anciennes travaillent tous les mercredis, en musique sous les ordres d'Evelyne.

Les fessiers et les abdominaux sont mis à rude épreuve mais les autres muscles ne sont pas oubliés.

Les cours sont très diversifiés, allant de la corde à sauter, aux étirements en passant par les poids et les steps.

Depuis de nombreuses années les sportives reprennent leur activité dès la rentrée scolaire.

Les cours de gym se déroulent :

Lundi de 19 h à 20 h Monbéqui

Lundi de 20 h à 21 h Finhan

Mardi de 19 h à 20 h Bouillac

Mardi de 20 h à 21 h Comberouger

Mercredi de 19 h à 20 h Aucamville

Mercredi de 20 h à 21 h Dieupentale

Jeudi de 20 h à 21 h Bessens

Dès les beaux jours et jusqu'à mi-juillet nous repartirons dans les rues et chemins de Dieupentale en marchant et en courant pour les plus courageuses, c'est un moment de détente et de convivialité très appréciés.

Sportez-vous bien.

Dieupentale d'hier à aujourd'hui

Venez découvrir le site de votre village sur :

www.dieupentale.com

Vous y découvrirez l'histoire du village, de vieilles cartes postales, des photos de classes depuis 1926.

Il y a aussi un forum où vous pouvez vous exprimer sur vos sujets préférés.

Pour faire vivre le Site je recherche tous types de documents sur Dieupentale , alors si au fond d'un tiroir vous découvrez une photo que vous voulez partager avec nous, n'hésitez pas à me contacter.

Dieupentale D'hier à Aujourd'hui

- Accueil • Présentation • Vie Pratique • Historique • Photos • Promenades • E- Carte postale
- Bulletin communal • Forum • Livre d'or • Liste des membres • Contact

Derniers sujets du Forum

Elles sont revenues !
Écrit par DBardel le 28-11-2007 00:26:58
[Voir la discussion](#)

Et non ce n'est pas une fresque chinoise
Écrit par Carnere Kevin le 20-11-2007 11:13:38
[Voir la discussion](#)

Un lien intéressant
Écrit par Frédéric Touzet le 19-11-2007 11:54:56
[Voir la discussion](#)

Spécial 11 Novembre
Écrit par jean-michel lacoste le 11-11-2007 10:47:30
[Voir la discussion](#)

Dieupentale, est un petit village situé dans le Sud ouest de la France, dans la région Midi Pyrénées et plus précisément dans le Tarn et Garonne à mi-chemin entre Toulouse et Montauban.



UNION FEDERALE DES CONSOMMATEURS QUE CHOISIR DE TARN ET GARONNE

L'association locale UNION FEDERALE DES CONSOMMATEURS—QUE CHOISIR DE TARN ET GARONNE vous informe de l'ouverture d'une antenne à l'adresse suivante :

Au service des consommateurs

**Votre association locale
vous informe sur vos droits,
vous aide à traiter vos litiges**

ANTENNE DE GRISOLLES

Local Communal

4, avenue de la République

Permanences sur rendez-vous

Les 2ème et 4ème mercredis de chaque mois de 14 h à 17 h 30

Renseignements au : 05.63.20.20.80

NOS COMMERCES — NOS ENTREPRISES

L'AGENCE GARONNAISE - 2A route de Toulouse 05.63.64.53.01

LAVERIE AUTOMATIQUE Route de Toulouse 06.13.86.96.87

POMPES FUNEBRES 2B, Route de Toulouse 05.63.02.13.20—06.25.52.12.21

SALON DE COIFFURE route de Toulouse 05.63.26.00.26

PROXI 15, rue du Général Larroque 05.63.02.54.53

PAT'A PIZZA 3, route de Bordeaux 05.63.02.84.80

TRAITEUR ASIATIQUE 6, route de Toulouse 05.63.27.64.15

BOULANGERIE PATISSERIE 7, route de Bordeaux 05.63.02.52.18

BAR TABAC RESTAURANT « LE BAR A THYM » avenue du Général Larroque 05.63.02.75.06

LOCATIONS MEUBLEES MARGASTAU 05.63.30.25.40

DIEUPENTALE INFORMATIQUE —Emmanuel PELLETIER 05.63.02.33.79 06.60.23.60.98

PHOTOGRAPHE - ATELIER DIGITAL - Marc BERTHIER 06.65.57.69.15

Monsieur Thierry OULIE - Maçonnerie Générale

23 avenue du Général Larroque

Monsieur Bernard TOURRET - Ravalement Peinture

480 route de Montauban

Entreprise ANTAVIA

route de Toulouse

ENTREPRISE LEVEQUE C A T

Route de Montauban

GARAGE G.D.S

Rue des Boulbènes

ENTREPRISE D.F.R. NAVARRO

Rue des Boulbènes

ENTREPRISE STARTER

Avenue du Général Larroque

Monsieur Jean-Louis DAURIAC - Antiquaire

13 rue de la Mairie

Monsieur Thierry OURLIAC - Home Services

18 rue de la Mothe

Monsieur et Madame Alfred CALANDRA - Locations Meublés

chemin de Margastau

Monsieur René BRU - Maçonnerie Charpente

Clos des Pommiers D02

ENTREPRISE DE MACONNERIE & CARRELAGE Nicolas CUQUEL

40, bis avenue du Général Larroque

Serge PIZZA ambulante

Place du village

ALRIC Paëlla ambulante (début 2008)

Place du village

Mairie

Heures d'ouverture au public du secrétariat de la Mairie

3, rue de la Mairie

82170 DIEUPENTALE

Tél : : 05.63.02.50.00

Fax : 05.63.02.87.65

Messagerie : mairie-dieupentale@info82.com

JOURS	MATIN	APRES-MIDI
LUNDI	FERME	14 h à 17h30
MARDI	FERME	14 h à 17h30
MERCREDI	9 h à 12 h	FERME
JEUDI	FERME	14 h à 17h30
VENDREDI	FERME	14 h à 17h30
SAMEDI	9 h à 12 h	FERME

École primaire :05.63.64.34.70

Garderie : 05.63.02.83.18

Gendarmerie : 05.63.27.04.30

Pompiers :18

Quai de transfert :05.63.64.49.80

Compagnie Générale des Eaux : 0 811 902 903

7, rue de Lunel – 82170 GRISOLLES

Horaire de la Poste : 05.63.27.00.95

JOURS	MATIN	APRES-MIDI
LUNDI	FERME	FERME
MARDI	9 h 30- 12 h	14 h à 16 h
MERCREDI	9 h 30- 12 h	14 h à 16 h
JEUDI	9 h 30- 12 h	14 h à 16 h
VENDREDI	9 h 30- 12 h	14 h à 16 h
SAMEDI	8 h 15 à 11 h	FERME

TARIFS location salle des fêtes à compter du 1^{er} septembre 2007 :

	Location salle	Chauffage en sus (d'octobre à mars inclus)
Habitant de Dieupentale	150.00 €	100.00 €
Personnes étrangères à Dieupentale	400.00 €	100.00 €
Associations extérieures à Dieupentale	350.00 €	100.00 €
Caution	350.00 €	
Vente au déballage		30.00 €

Liste des assistantes maternelles

ARNOLDO Carole	12 route de Toulouse	DIEUPENTALE	05.63.26.35.20
BEDOUI Nathalie	235 chemin de Lavalette	DIEUPENTALE	05.63.27.26.71
BERGO Aurélie	18 Lotissement Lavalette	DIEUPENTALE	05.63.68.09.11
BURGHARDT Nathalie	7 lotissement des Boulbènes	DIEUPENTALE	05.63.02.66.18-06.31.53.09.33
CARLES Béatrice	55 chemin de la Fraysse	DIEUPENTALE	05.63.64.39.91
CHABBERT Elisabeth	10 impasse de Ténéria	DIEUPENTALE	06.26.25.42.59
CORVE Stéphanie	21 lotissement Lavalette	DIEUPENTALE	06.76.21.09.66
DEVAY Michèle	100 chemin de Margastau	DIEUPENTALE	05.63.26.54.36
JAILLOT Christiane	6 lotissement de l'Oliveraie	DIEUPENTALE	06.81.22.44.52
JOUSSEAUME Nathalie	7 Lotissement des Cerisiers	DIEUPENTALE	05.63.68.28.54
LAKSSIOUER Fatima	28 avenue du Général Larroque	DIEUPENTALE	05.63.02.68.71
LEFRANC Sandrine	4 Lotissement des Cerisiers	DIEUPENTALE	05.63.27.68.85
SANCE Myriam	19 Lotissement Lavalette	DIEUPENTALE	06.77.40.38.24
SENAC Martine	2 Impasse Eric	DIEUPENTALE	05.63.27.28.03
SOUM Sylvette	2 Lotissement des Boulbènes	DIEUPENTALE	05.63.02.55.93